

**Définition et mesure**

Les indicateurs montrent le niveau de revenu brut exprimé en pourcentage du salaire moyen à temps plein nécessaire pour qu'un ménage atteigne le seuil de 60 % du revenu médian permettant de quitter les minima sociaux. Les minima sociaux sont versés à défaut de toute autre source de revenu. On a retenu un seuil de 60 % dans la mesure où, dans de nombreux pays, des minima sociaux existent au niveau du seuil de 50 %. Les revenus tirés des prestations englobent, en sus des prestations de base, les prestations familiales et les allocations de logement. Ils sont exprimés en pourcentage du salaire moyen à temps plein et incluent également l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales et les avantages fiscaux. Les indicateurs concernent l'année 2009 et les parents isolés et en couple avec deux enfants de 4 à 6 ans. Dans le cas d'un couple marié, on s'appuie sur l'hypothèse d'un seul apporteur de revenu. Dans ces situations, le revenu familial est simulé à l'aide du modèle impôts-prestations de l'OCDE (voir méthodologie dans *Prestations et salaires 2007* et sur le site : [www.oecd.org/els/social/workincentives](http://www.oecd.org/els/social/workincentives)). Les revenus médians, issus de la publication *Croissance et inégalités* (2008), concernent le milieu des années 2000 et ont été convertis au niveau des prix 2009. Aucune barre n'est visible pour les pays où la somme de toutes les prestations, hors salaires, dépasse 60 % du revenu médian. Pour l'Australie, le Canada, la Corée, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie, les indicateurs concernent l'année 2008.

Le coefficient de Gini est une mesure de l'inégalité des revenus. Les valeurs vont de 0 – égalité parfaite – à 1 – l'ensemble des revenus allant à une seule personne.

**La facilité avec laquelle différents types de ménages avec enfants sont en mesure de quitter les bas revenus tirés des minima sociaux par le biais d'un emploi rémunéré est un indicateur de l'ascension sociale.** Or cette facilité dépend de deux aspects clés du système d'impôts et de prestations : dans quelle mesure les minima sociaux permettent aux ménages d'accéder au seuil de bas revenus et dans quelle mesure la hausse des impôts et les prestations n'incitent pas les individus à chercher un emploi rémunéré.

**En 2009, après prise en compte des allocations logement, c'est en Irlande, au Japon et au Royaume-Uni que les ménages étaient le plus susceptibles de sortir des minima sociaux par le biais de l'emploi (EQ4.1).** En fait, dans ces pays, le plein bénéficiaire de la prestation minimum plaçait dès le départ les ménages au-dessus du seuil de bas revenus. Néanmoins, les allocations logement n'existent que dans certains pays. Dans la mesure où elles varient souvent en fonction des coûts du logement à l'échelon local et, partant, de la région, les allocations réellement versées peuvent s'avérer inférieures aux estimations présentées ici. C'est pourquoi les résultats sont aussi présentés hors frais de logement, ce qui fait une réelle différence dans certains pays.

**C'est en Estonie, en Suisse et aux États-Unis que les parents en couple ou isolés ont le plus de difficulté à sortir des minima sociaux (EQ4.1).** Aux États-Unis, il est nécessaire de décrocher un emploi rémunéré à 80-90 % du salaire brut moyen, le seuil étant similaire en Estonie et en Suisse. Dans d'autres pays, ce sont les couples avec enfants qui se heurtent à des difficultés pour sortir des minima sociaux. Aux Pays-Bas et au Canada, il est nécessaire de décrocher un emploi rémunéré à hauteur de 90 % du salaire brut moyen.

**Des minima sociaux plus élevés signifient qu'un revenu relativement bas suffit pour quitter les bas salaires des prestations (EQ4.2).** Cependant, dans l'hypothèse d'un niveau donné de minima sociaux, on observe une forte variation entre les pays en ce qui concerne l'aptitude à quitter les bas salaires des prestations, ce qui tient à la diversité des régimes fiscaux (EQ4.2). Par exemple, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Belgique, si les minima sociaux pour les parents isolés s'établissent tous à 80 % environ du seuil de bas revenu, la rémunération nécessaire dans l'emploi doit s'établir à moins de 20 % du salaire moyen en Nouvelle-Zélande, à moins de 40 % en Suède et à moins de 50 % en Belgique. Ces écarts sont imputables aux différences d'abattement en fonction du système d'impôts et de prestations à partir du moment où les individus commencent à percevoir un salaire.

**Pour en savoir plus**

OCDE (2007), *Prestations et salaires 2007 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

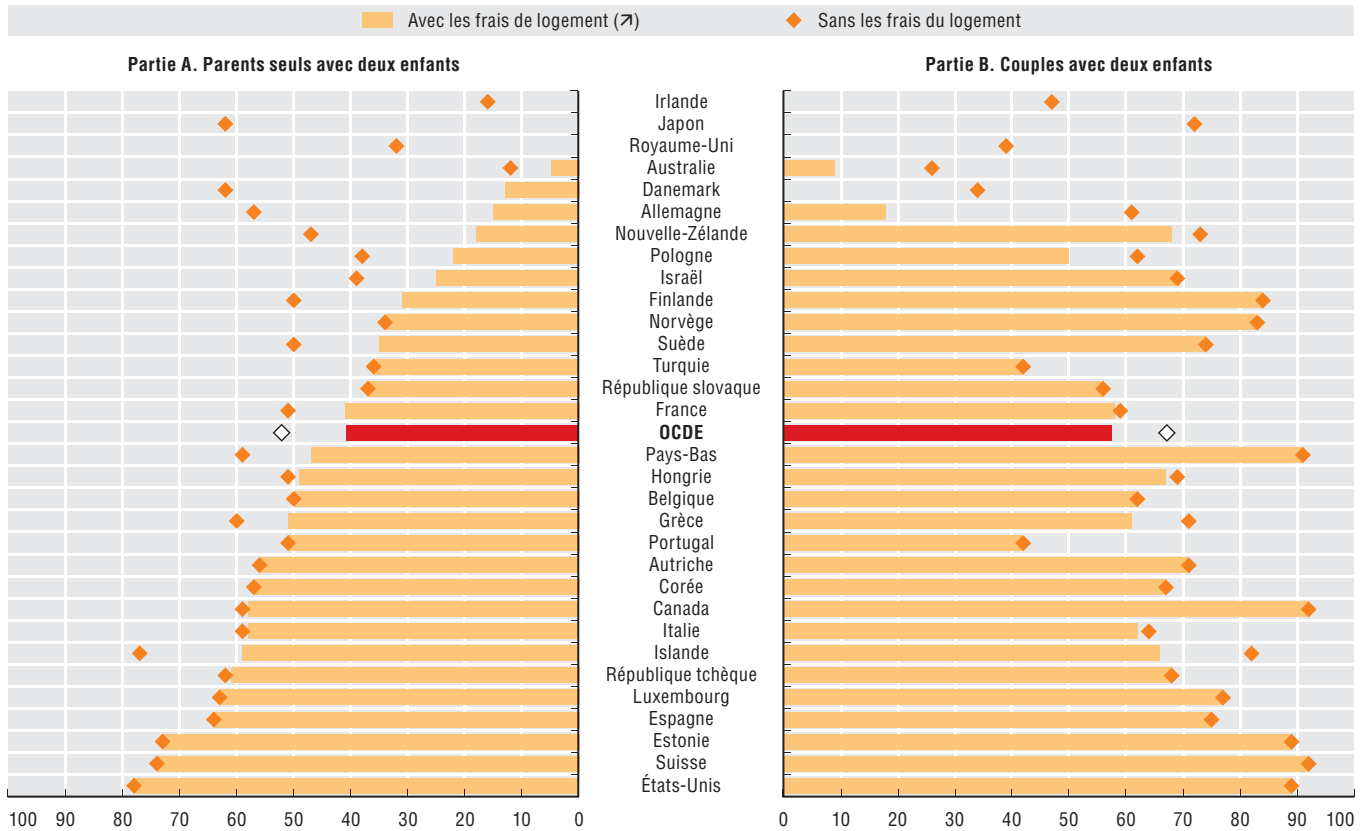
**Notes des graphiques**

Graphiques EQ4.1 et EQ4.2 : Les données de l'Australie, du Canada, Israël, de la Corée, de la Nouvelle-Zélande, de la Suisse et de la Turquie se réfèrent à 2008.

Les informations sur les données concernant Israël sont disponibles sur <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

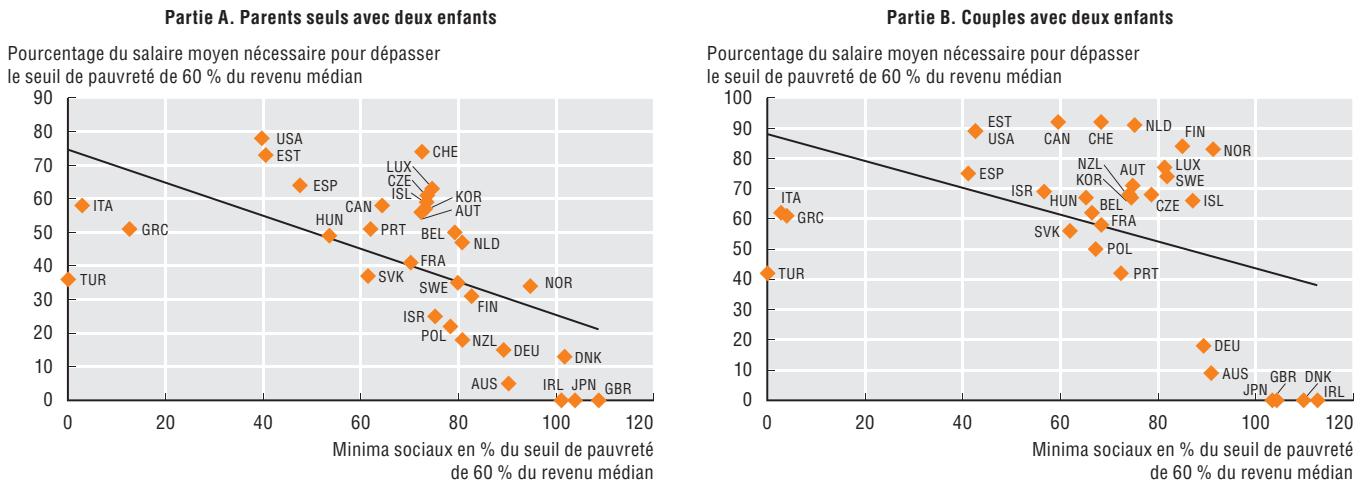
**EQ4.1. Capacité à sortir des minima sociaux**

Pourcentage du salaire brut moyen nécessaire pour dépasser le seuil de pauvreté de 60 % du revenu médian, 2009



**EQ4.2. Les niveaux de prestations et les salaires nets après obtention d'un travail sont importants pour sortir des minima sociaux**

Revenu net des ménages sous minima sociaux en pourcentage du seuil de pauvreté de 60 % du revenu médian, 2009



Source : Modèle impôts-prestations de l'OCDE ([www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires](http://www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires)). Les revenus médians sont issus de la publication OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE* ([www.oecd.org/els/social/inegalite](http://www.oecd.org/els/social/inegalite)) et ajustés pour l'année 2009 en utilisant l'indice des prix à la consommation.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932382881>



Extrait de :  
**Society at a Glance 2011**  
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Capacité à sortir des minima sociaux », dans *Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2011-19-fr](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-19-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).